



# Notes Statistiques

Académie de Clermont-Ferrand

## Les effectifs des personnels de l'académie

Public et privé  
Année scolaire 2011/2012

numéro 21-11  
décembre 2011



Ce document est édité par :



**Auteur**  
Nicolas MICONNET

Secrétariat :  
Marie-José TEIXEIRA

**Division Statistique et Evaluation**  
Tél. : 04 73 99 32 71  
Fax : 04 73 99 32 78  
[dse@ac-clermont.fr](mailto:dse@ac-clermont.fr)

Consultation en ligne :

Grand public  
<http://www.ac-clermont.fr/stat/>  
Depuis un site académique  
<http://statpro.ac-clermont.fr>



## Table des matières

1 Les données.....	2
1.1 Source des données.....	2
1.2 Champ des données.....	2
2 Effectifs globaux.....	2
3 Evolution des effectifs.....	4
4 Effectifs, âge, genre et temps partiel : répartition par corps.....	5
4.1 Les personnels titulaires du secteur public.....	5
4.2 Les personnels non titulaires (contrat de droit public) du secteur public.....	7
4.3 Les personnels du secteur privé.....	7
5 Les personnels du premier degré, du second degré et IATOSS.....	8
5.1 Les personnels du premier degré, secteur public.....	9
5.2 Les personnels du second degré, secteur public.....	10
5.3 Les personnels IATOSS.....	11
5.4 Les personnels du premier degré, secteur privé.....	12
5.5 Les personnels du second degré, secteur privé.....	12
6 Répartition des personnels selon le type d'établissement.....	13
6.1 Les personnels du second degré, secteur public.....	13
6.2 Les personnels IATOSS.....	15
6.3 Les personnels du second degré, secteur privé.....	16
7 Effectifs par type de personnels et fonctions exercées.....	16
7.1 Les personnels du premier degré, secteur public.....	16
7.2 Les personnels du second degré, secteur public.....	17
7.3 Les personnels IATOSS.....	18
7.4 Les personnels du premier degré, secteur privé.....	18
7.5 Les personnels du second degré, secteur privé.....	18
8 Les enseignants du second degré par discipline de poste.....	19
8.1 Secteur public.....	19
8.2 Secteur privé.....	24

# 1 Les données

## 1.1 Source des données

Les données sont issues de BSA (Bilan Social Académique), application mise à disposition des académies par le ministère de l'Education Nationale.

## 1.2 Champ des données

La date d'extraction a été fixée au 1<sup>er</sup> décembre 2011.

Seuls les personnels en activité et affectés sont pris en compte. L'extraction retient uniquement les affectations principales.

Les données portent sur les personnels du secteur public et du secteur privé, sur les titulaires et les non titulaires (qu'ils soient contractuels ou vacataires).

Les personnels non titulaires du secteur public et ayant un contrat de droit privé (cas du Contrat Unique d'Insertion, CUI) sont pris en compte uniquement dans le dénombrement global (et non pas lors de la présentation des données par corps, type d'établissement...).

# 2 Effectifs globaux

Au 1<sup>er</sup> décembre 2011, 21 831 personnels en activité et affectés sont dénombrés dans l'académie de Clermont-Ferrand (Tableau 1). Le secteur public représente 85% des personnels. Au sein du secteur public, les non titulaires, qu'ils aient un contrat de droit public ou de droit privé, représentent 16% des effectifs. Parmi les personnels titulaires du secteur public, 86% sont des enseignants.

Près d'un personnel sur deux est affecté dans un établissement du Puy-de-Dôme (Tableau 1).

Selon les départements, la répartition des personnels diffère :

- les personnels DIEO et IATOSS sont proportionnellement plus nombreux dans le Puy-de-Dôme ;
- le secteur privé est proportionnellement plus important en Haute-Loire (35% des personnels du privé sont affectés en Haute-Loire alors que ce taux n'est que de 15% pour les personnels du secteur public, Figure 1) ;
- les personnels du secteur public non titulaires de droit privé sont proportionnellement peu représentés dans le Puy-de-Dôme.

Actifs affectés au 01/12/2011	Académie	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
<b>Secteur public et privé</b>	<b>21831</b>	<b>5286</b>	<b>2387</b>	<b>3876</b>	<b>10282</b>
<b>Secteur public</b>	<b>18628</b>	<b>4825</b>	<b>2072</b>	<b>2752</b>	<b>8979</b>
<b>Titulaires</b>	<b>15612</b>	<b>4033</b>	<b>1770</b>	<b>2225</b>	<b>7584</b>
dont Enseignants du 1er degré	6538	1715	815	1027	2981
Enseignants du 2nd degré	6858	1835	707	920	3396
DIEO	671	160	79	83	349
IATOSS	1545	323	169	195	858
<b>Non titulaires de droit public</b>	<b>2656</b>	<b>684</b>	<b>270</b>	<b>404</b>	<b>1298</b>
dont Enseignants et assimilés	541	163	43	86	249
Assistants langue	139	31	18	30	60
IATOSS	201	37	22	30	112
Surveillance et assistance éducative	1775	453	187	258	877
<b>Non titulaires de droit privé</b>	<b>360</b>	<b>108</b>	<b>32</b>	<b>123</b>	<b>97</b>
<b>Secteur privé</b>	<b>3203</b>	<b>461</b>	<b>315</b>	<b>1124</b>	<b>1303</b>
dont Enseignants du 1er degré	1037	138	101	418	380
Enseignants du 2nd degré	2166	323	214	706	923

Tableau 1: Effectifs des personnels au 1er décembre 2011

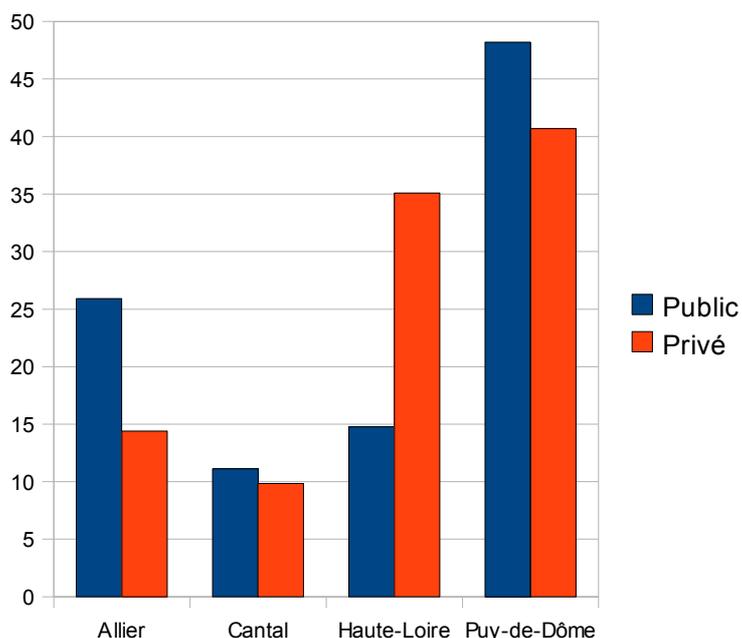


Figure 1 : Poids des départements (en %) dans l'effectif des personnels (selon le secteur public/privé) au 1er décembre 2011

### 3 Evolution des effectifs

L'académie a perdu, entre le 1er décembre 2010 et le 1er décembre 2011, 653 personnels (Tableau 2) ; il convient de noter que cette diminution d'effectifs est due en partie à la forte baisse des non titulaires de droit privé (-208). Cette baisse globale de 2,9% masque des disparités plus ou moins importantes selon le type de personnels :

- baisse de 3,6% pour les enseignants du second degré (secteur public) ;
- augmentation de 4,6% du nombre de non titulaires de droit public ;
- baisse de 36,6% du nombre de non titulaires de droit privé.

Actifs affectés dans l'académie	Date d'observation au 01/12/2011	Date d'observation au 01/12/2010	Effectifs 01/12/2011 – Effectifs 01/12/2010
<b>Secteur public et privé</b>	<b>21831</b>	<b>22484</b>	<b>-653</b>
<b>Secteur public</b>	<b>18628</b>	<b>19239</b>	<b>-611</b>
<b>Titulaires</b>	<b>15612</b>	<b>16133</b>	<b>-521</b>
dont Enseignants du 1er degré	6538	6738	-200
Enseignants du 2nd degré	6858	7117	-259
DIEO	671	677	-6
IATOSS	1545	1601	-56
<b>Non titulaires de droit public</b>	<b>2656</b>	<b>2538</b>	<b>118</b>
dont Enseignants et assimilés	541	456	85
Assistants langue	139	147	-8
IATOSS	201	188	13
Surveillance et assistance éducative	1775	1747	28
<b>Non titulaires de droit privé</b>	<b>360</b>	<b>568</b>	<b>-208</b>
<b>Secteur privé</b>	<b>3203</b>	<b>3245</b>	<b>-42</b>
dont Enseignants du 1er degré	1037	1067	-30
Enseignants du 2nd degré	2166	2178	-12

Tableau 2: Evolution des effectifs de personnels

## 4 Effectifs, âge, genre et temps partiel : répartition par corps

### 4.1 Les personnels titulaires du secteur public

Les personnels enseignants représentent 86% des 15612 personnels titulaires (44% du second degré et 42% du premier degré, Figure 2, Tableau 3).

La proportion d'agents exerçant à temps partiel est en légère hausse par rapport à l'an dernier (12,7% contre 12,5%). Cependant, la variabilité inter-corps du temps partiel est importante (de 0 à pratiquement 50%). La proportion de femmes (68,9%) augmente très légèrement (0,1 point) par rapport à l'an dernier.

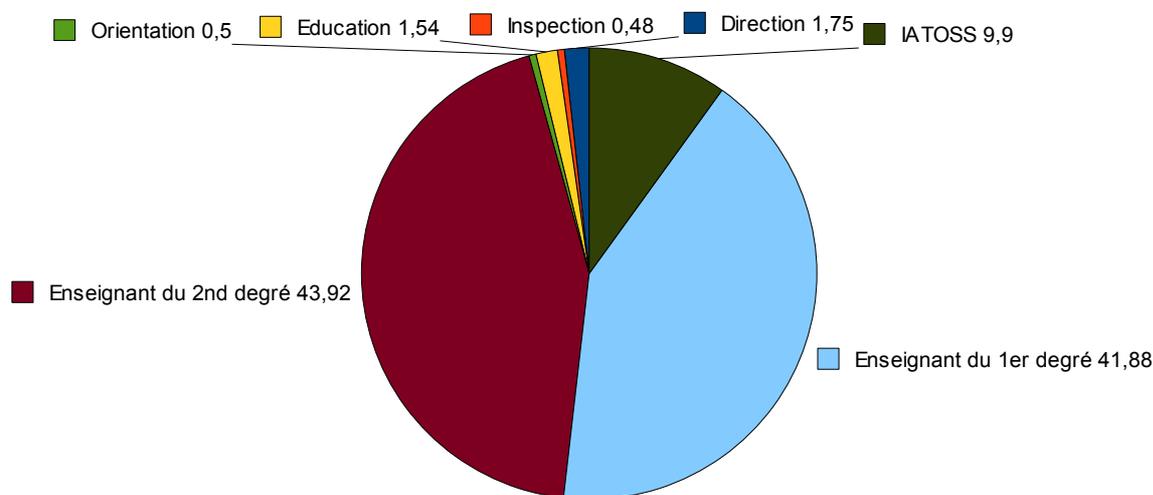


Figure 2 : Proportion des différents personnels, titulaires du secteur public, en activité et affectés au 01/12/2011

Corps	Effectifs	part temps partiel (en %)	age moyen	part moins de 30 ans (en %)	part plus de 50 ans (en %)	part plus de 55 ans (en %)	part de femmes (en %)
<b>Titulaires</b>	<b>15612</b>	<b>12,74</b>	<b>43,23</b>	<b>7,74</b>	<b>26,47</b>	<b>11,39</b>	<b>68,85</b>
Adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	529	18,9	48,25	1,32	45,37	28,54	93,95
adjoint d'enseignement	1	*	*	*	*	*	*
adjoint technique de laboratoire des établissements d'enseignement	125	22,4	44,51	7,2	31,2	11,2	71,2
adjoint technique de recherche et de formation	39	5,13	48,46	2,56	41,03	23,08	33,33
adjoint technique des établissements d'enseignement	5	20	50,8	0	40	40	60
administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche	13	0	50,77	0	61,54	46,15	46,15
assistant de service social	42	33,33	44,24	11,9	35,71	14,29	88,1
assistant ingénieur	11	9,09	38,82	9,09	18,18	9,09	18,18
attaché d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	156	7,05	45,97	1,92	40,38	19,87	61,54
chargé d'enseignement éducation physique et sportive	34	14,71	56,44	0	91,18	61,76	41,18
conseiller d'administration scolaire et universitaire	6	0	49,67	0	50	50	16,67
conseiller principal d'éducation	245	11,84	44,37	0,41	23,67	11,43	72,24
conseiller technique de service social	13	15,38	49,62	0	69,23	7,69	92,31
infirmière ou infirmier	177	28,81	46,18	1,13	35,59	14,12	94,35
ingénieur d'études	31	22,58	42,23	3,23	22,58	22,58	32,26
ingénieur de recherche	17	35,29	46,24	0	17,65	0	76,47
inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional	21	0	53,71	0	61,9	42,86	38,1
inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale	4	*	*	*	*	*	*
inspecteur de l'éducation nationale	50	0	50,94	0	52	16	38
instituteur	105	18,1	48,25	0	28,57	5,71	70,48
médecin de l'éducation nationale	29	48,28	51,83	0	62,07	20,69	100
médecin de l'éducation nationale - conseiller technique	2	*	*	*	*	*	*
personnel d'orientation	78	17,95	47,27	0	46,15	21,79	84,62
personnel de direction	273	0	49,22	0	47,62	24,91	38,46
professeur agrégé	813	7,75	44,53	5,04	30,5	16,36	47,23
professeur certifié	4238	12,01	42,66	7,9	21,94	11,85	63,95
professeur d'enseignement général des collèges	96	18,75	56,89	0	100	71,88	55,21
professeur de chaire supérieure	41	0	51,8	0	65,85	21,95	17,07
professeur des écoles	6433	14,13	41,18	11,58	21,27	4,65	79,29
professeur des lycées professionnels	1174	8,86	45,7	2,04	30,66	15,5	47,79
professeur éducation physique et sportive	461	7,16	44,5	3,69	32,97	17,14	47,07
secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	309	13,27	46,27	4,53	39,48	24,27	82,52
secrétaire général d'académie	1	*	*	*	*	*	*
technicien de l'éducation nationale	1	*	*	*	*	*	*
technicien de laboratoire	20	30	43,6	5	15	15	60
technicien de recherche et de formation	19	10,53	45,89	10,53	47,37	21,05	42,11

Tableau 3: Effectifs, âge, genre et temps partiel par corps, titulaires du secteur public, en activité et affectés au 01/12/2011

## 4.2 Les personnels non titulaires (contrat de droit public) du secteur public

Les non titulaires sont plus jeunes que les titulaires (âge moyen de 32 ans contre 43 ans) (Tableau 4). En moyenne, la proportion de femmes est similaire entre titulaires et non titulaires.

Corps	Effectifs	age moyen	part moins de 30 ans (en %)	part plus de 50 ans (en %)	part plus de 55 ans (en %)	part de femmes (en %)
<b>Non titulaires</b>	<b>2656</b>	<b>32,01</b>	<b>51,09</b>	<b>5,38</b>	<b>2,07</b>	<b>69,13</b>
agent contractuel administratif	2	*	*	*	*	*
assistant d'éducation	1775	29,48	61,75	1,24	0,51	69,18
Assistant de langue vivante recruté localement	9	36,67	11,11	0	0	100
assistante sociale contractuelle	9	33,78	33,33	11,11	0	100
Contractuel bénéficiaire de l'obligation d'emploi	1	*	*	*	*	*
contractuel dix mois	150	38,73	23,33	17,33	4	87,33
contractuel individuel	12	27	83,33	0	0	0
corps des assistants étrangers	111	23,27	96,4	0	0	75,68
infirmière contractuelle	26	46,81	7,69	42,31	26,92	100
intervenant langue primaire	19	44,05	0	31,58	5,26	89,47
maître auxiliaire	37	48,78	0	35,14	16,22	62,16
médecin contractuel	1	*	*	*	*	*
médecin contractuel santé scolaire	1	*	*	*	*	*
professeur contractuel	470	37,82	21,49	10,85	4,89	61,28
vacataire	33	44,58	6,06	36,36	18,18	51,52

Tableau 4: Effectifs, âge et genre par corps, non titulaires du secteur public, en activité et affectés au 01/12/2011

## 4.3 Les personnels du secteur privé

Les personnels du secteur privé sont plus âgés (en moyenne) que ceux du secteur public (Tableau 5). Par exemple, l'âge moyen des professeurs certifiés est de 46,9 ans dans le privé et de 42,7 ans dans le public. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses dans le privé que dans le public.

Corps	Effectifs	age moyen	part moins de 30 ans (en %)	part plus de 50 ans (en %)	part plus de 55 ans (en %)	part de femmes (en %)
<b>Secteur privé</b>	<b>3203</b>	<b>44,6</b>	<b>7,62</b>	<b>32,41</b>	<b>15,95</b>	<b>74,62</b>
adjoint d'enseignement	121	48,65	0	42,98	19,83	66,94
bénéficiaire de l'obligation d'emploi	1	*	*	*	*	*
chargé d'enseignement d'éducation physique et sportive	1	*	*	*	*	*
instituteur	16	48,31	0	37,5	18,75	93,75
instituteur suppléant	119	36,64	18,49	6,72	0,84	94,96
maître auxiliaire	404	36,2	26,49	7,92	2,48	68,32
professeur agrégé	65	47,14	1,54	43,08	15,38	44,62
professeur certifié	1221	46,86	3,44	41,2	23,75	70,43
professeur d'éducation physique et sportive	136	45,98	1,47	38,97	19,12	41,91
professeur de lycée professionnel	215	46,63	1,86	32,09	17,21	61,4
professeur des écoles	902	44,86	7,32	31,71	12,08	91,24
professeur des lycées professionnels	1	*	*	*	*	*
professeur éducation physique et sportive	1	*	*	*	*	*

Tableau 5: Effectifs, âge et genre par corps, secteur privé, en activité et affectés au 01/12/2011

## 5 Les personnels du premier degré, du second degré et IATOSS

L'approche par corps développée dans la section précédente peut être complétée en croisant le corps et le type de personnels. Par exemple, selon son établissement d'affectation, un professeur des écoles peut être considéré comme personnel du premier degré (si il est affecté en école) ou du second degré (si il est affecté en Segpa). Ainsi, cette section présente la répartition par corps, au niveau académique et départemental, selon que l'agent soit du premier degré, du second degré ou IATOSS. Il peut être noté que la catégorie IATOSS concernent exclusivement les personnels IATOSS (y compris les administratifs en EPLE), par contre, pour les autres personnels, c'est l'établissement d'affectation qui détermine si l'agent est du premier ou du second degré. En d'autres termes, il y a correspondance entre le système d'information (Agape, Agora, EPP) et le type de personnels, sauf pour les assistants d'éducation où le type d'établissement est pris en compte.

Les personnels du second degré sont majoritaires (Figure 3).

Proportion des différents personnels, secteur public

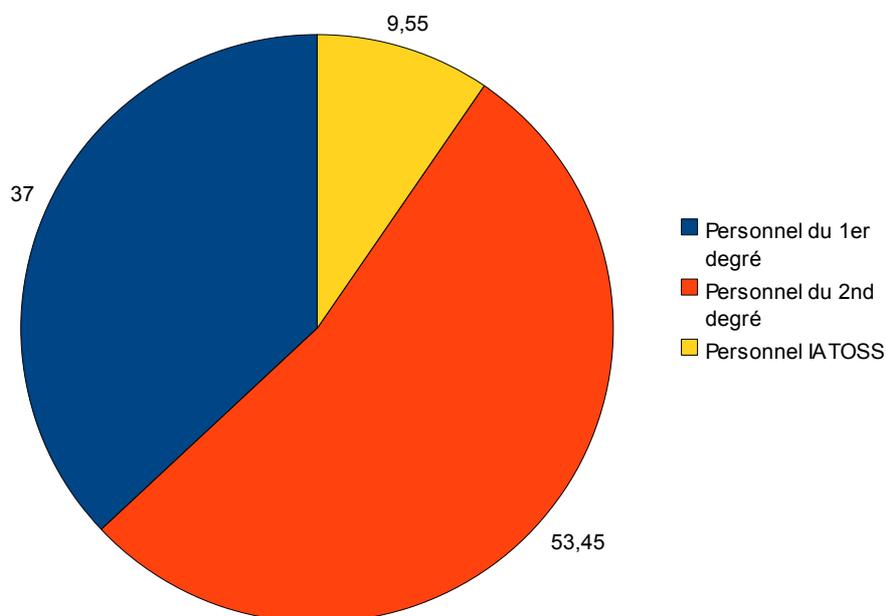


Figure 3 : Proportion des différents personnels (en %), secteur public, titulaires et non titulaires, en activité et affectés au 01/12/2011

### 5.1 Les personnels du premier degré, secteur public

Les personnels du premier degré sont essentiellement des professeurs des écoles (Tableau 6). Les assistants d'éducation représentent 6% des personnels du premier degré (augmentation d'un point en un an). Le nombre d'instituteurs continue à diminuer (146 en 2009 dans le premier degré, 112 l'an dernier, 105 cette année ; affectés dans le premier degré).

Corps	Académie	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
<b>Personnel 1er degré</b>	<b>6757</b>	<b>1769</b>	<b>820</b>	<b>1052</b>	<b>3116</b>
assistant d'éducation	390	103	32	55	200
Contractuel bénéficiaire de l'obligation d'emploi	1	0	0	0	1
inspecteur de l'éducation nationale	33	6	5	5	17
instituteur	105	20	7	9	69
intervenant langue primaire	19	3	3	11	2
professeur des écoles	6209	1637	773	972	2827

Tableau 6: Effectifs par corps des personnels du premier degré public, titulaires et non titulaires, en activité et affectés au 01/12/2011

## 5.2 Les personnels du second degré, secteur public

Dans le second degré public, les certifiés sont les plus nombreux devant les assistants d'éducation et les professeurs des lycées professionnels (Tableau 7).

Corps	Académie	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
<b>Personnel 2<sup>nd</sup> degré</b>	<b>9765</b>	<b>2588</b>	<b>1029</b>	<b>1352</b>	<b>4796</b>
adjoint d'enseignement	1	0	0	1	0
assistant d'éducation	1385	350	155	203	677
Assistant de langue vivante recruté localement	9	2	3	0	4
chargé d'enseignement éducation physique et sportive	34	12	4	4	14
conseiller principal d'éducation	245	63	28	31	123
corps des assistants étrangers	111	26	12	19	54
inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional	21	0	0	0	21
inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale	4	1	1	1	1
inspecteur de l'éducation nationale	17	1	1	1	14
maître auxiliaire	37	9	6	5	17
personnel d'orientation	78	19	9	9	41
personnel de direction	273	70	35	36	132
professeur agrégé	813	190	57	101	465
professeur certifié	4238	1181	454	621	1982
professeur contractuel	470	140	36	73	221
professeur d'enseignement général des collèges	96	27	12	7	50
professeur de chaire supérieure	41	1	0	1	39
professeur des écoles	224	58	35	46	85
professeur des lycées professionnels	1174	305	121	121	627
professeur éducation physique et sportive	461	119	59	64	219
vacataire	33	14	1	8	10

Tableau 7: Effectifs par corps des personnels du second degré public, titulaires et non titulaires, en activité et affectés au 01/12/2011

### 5.3 Les personnels IATOSS

Les personnels IATOSS les plus nombreux sont les adjoints administratifs, suivis par les secrétaires administratifs puis les infirmiers (Tableau 8).

Corps	Académie	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
<b>IATOSS</b>	<b>1746</b>	<b>360</b>	<b>191</b>	<b>225</b>	<b>970</b>
Adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	529	111	69	69	280
adjoint technique de laboratoire des établissements d'enseignement	125	36	12	14	63
adjoint technique de recherche et de formation	39	4	4	2	29
adjoint technique des établissements d'enseignement	5	1	0	0	4
administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche	13	2	1	1	9
agent contractuel administratif	2	0	0	0	2
assistant de service social	42	12	5	6	19
assistant ingénieur	11	2	1	1	7
assistante sociale contractuelle	9	2	1	4	2
attaché d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	156	35	16	22	83
conseiller d'administration scolaire et universitaire	6	0	0	1	5
conseiller technique de service social	13	3	3	2	5
contractuel dix mois	150	25	16	23	86
contractuel individuel	12	2	1	1	8
infirmière contractuelle	26	8	4	2	12
infirmière ou infirmier	177	46	22	27	82
ingénieur d'études	31	0	0	1	30
ingénieur de recherche	17	0	0	0	17
médecin contractuel	1	0	0	0	1
médecin contractuel santé scolaire	1	0	0	0	1
médecin de l'éducation nationale	29	7	2	4	16
médecin de l'éducation nationale - conseiller technique	2	1	0	0	1
secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	309	60	32	40	177
secrétaire général d'académie	1	0	0	0	1
technicien de l'éducation nationale	1	0	0	0	1
technicien de laboratoire	20	2	0	3	15
technicien de recherche et de formation	19	1	2	2	14

Tableau 8: Effectifs par corps des personnels IATOSS, titulaires et non titulaires, en activité et affectés au 01/12/2011

## 5.4 Les personnels du premier degré, secteur privé

Quatre enseignants sur dix du premier degré privé sont affectés en Haute-Loire (Tableau 9).

Corps	Académie	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
<b>1er degré privé</b>	<b>1006</b>	<b>137</b>	<b>96</b>	<b>408</b>	<b>365</b>
instituteur	16	4	3	4	5
instituteur suppléant	119	18	11	54	36
professeur des écoles	871	115	82	350	324

Tableau 9: Effectifs par corps des personnels du premier degré privé, en activité et affectés au 01/12/2011

## 5.5 Les personnels du second degré, secteur privé

La part de la Haute-Loire dans le second degré demeure importante, cependant, elle est plus faible que dans le premier degré (32,6% contre 40,6%) (Tableau 10).

Corps	Académie	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
<b>2<sup>nd</sup> privé</b>	<b>2197</b>	<b>324</b>	<b>219</b>	<b>716</b>	<b>938</b>
adjoint d'enseignement	121	14	11	41	55
bénéficiaire de l'obligation d'emploi	1	1	0	0	0
chargé d'enseignement d'éducation physique et sportive	1	0	0	1	0
maître auxiliaire	404	68	63	141	132
professeur agrégé	65	5	1	15	44
professeur certifié	1221	175	101	401	544
professeur d'éducation physique et sportive	136	19	13	43	61
professeur de lycée professionnel	215	41	25	64	85
professeur des écoles	31	1	5	10	15
professeur des lycées professionnels	1	0	0	0	1
professeur éducation physique et sportive	1	0	0	0	1

Tableau 10: Effectifs par corps des personnels du second degré privé, en activité et affectés au 01/12/2011

## 6 Répartition des personnels selon le type d'établissement

La présentation des effectifs de personnels selon l'établissement d'exercice est également intéressante.

Cette section porte sur les personnels du second degré et sur les personnels IATOSS.

Le type d'établissement a été découpé en sept modalités :

- collège, y compris les SEGPA ;
- lycée, y compris les SGT ;
- lycée professionnel (LP), y compris les SEP ;
- services : CIO, inspections académiques ou de circonscription, rectorat ;
- autres : GRETA et établissements médico-sociaux ;
- zone de remplacement (ZR), uniquement pour les personnels du second degré secteur public ;
- école du supérieur (écoles composées uniquement de STS), uniquement pour les personnels du second degré privé.

### 6.1 *Les personnels du second degré, secteur public*

Les personnels du second degré sont 46% à être affectés en collège, 28% en lycée et 16% en lycée professionnel (Tableau 11). Les zones de remplacement concernent 9,4% des personnels enseignants titulaires du second degré (agrégés, chaire supérieure, certifiés, EPS, PLP, PEGC, adjoint d'enseignement) contre 9,9% l'an dernier.

<b>Corps</b>	<b>Collège</b>	<b>Lycée</b>	<b>LP</b>	<b>ZR</b>	<b>Services</b>	<b>Autres</b>
<b>Personnel 2<sup>nd</sup> degré</b>	<b>4476</b>	<b>2744</b>	<b>1577</b>	<b>662</b>	<b>256</b>	<b>50</b>
adjoint d'enseignement	1	0	0	0	0	0
assistant d'éducation	744	434	170	0	37	0
Assistant de langue vivante recruté localement	1	3	2	0	3	0
chargé d'enseignement éducation physique et sportive	25	4	3	1	1	0
conseiller principal d'éducation	115	77	37	15	1	0
corps des assistants étrangers	3	73	1	0	34	0
inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional	0	0	0	0	21	0
inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale	0	0	0	0	4	0
inspecteur de l'éducation nationale	0	0	0	0	17	0
maître auxiliaire	20	9	8	0	0	0
personnel d'orientation	0	0	0	2	76	0
personnel de direction	178	62	31	0	2	0
professeur agrégé	178	577	4	52	2	0
professeur certifié	2397	1310	40	457	18	16
professeur contractuel	206	67	161	1	28	7
professeur d'enseignement général des collèges	88	0	0	8	0	0
professeur de chaire supérieure	0	41	0	0	0	0
professeur des écoles	157	1	51	1	2	12
professeur des lycées professionnels	40	2	1006	101	10	15
professeur éducation physique et sportive	311	65	61	24	0	0
vacataire	12	19	2	0	0	0

*Tableau 11: Personnels du second degré public, par type d'établissement, en activité et affectés au 01/12/2011*

## 6.2 Les personnels IATOSS

Les personnels IATOSS sont le plus souvent affectés en « services » (36%, baisse d'un point par rapport à l'an dernier) (Tableau 12). Cependant, trois IATOSS sur cinq ont un établissement du second degré pour affectation.

Corps	Collège	Lycée	LP	Services	Autres
<b>Personnel IATOSS</b>	<b>510</b>	<b>461</b>	<b>120</b>	<b>635</b>	<b>20</b>
Adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	174	117	42	185	11
adjoint technique de laboratoire des établissements d'enseignement	34	89	2	0	0
adjoint technique de recherche et de formation	0	0	0	39	0
adjoint technique des établissements d'enseignement	0	0	0	5	0
administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche	0	4	0	7	2
agent contractuel administratif	0	0	0	2	0
assistant de service social	0	0	0	42	0
assistant ingénieur	0	0	0	11	0
assistante sociale contractuelle	0	0	0	9	0
attaché d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	56	44	20	36	0
conseiller d'administration scolaire et universitaire	0	5	0	1	0
conseiller technique de service social	0	0	0	13	0
contractuel dix mois	54	37	9	50	0
contractuel individuel	0	10	0	2	0
infirmière contractuelle	10	10	6	0	0
infirmière ou infirmier	101	50	21	5	0
ingénieur d'études	0	0	0	31	0
ingénieur de recherche	0	0	0	17	0
médecin contractuel	0	0	0	1	0
médecin contractuel santé scolaire	0	0	0	1	0
médecin de l'éducation nationale	0	0	0	29	0
médecin de l'éducation nationale - conseiller technique	0	0	0	2	0
secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	81	75	20	126	7
secrétaire général d'académie	0	0	0	1	0
technicien de l'éducation nationale	0	0	0	1	0
technicien de laboratoire	0	20	0	0	0
technicien de recherche et de formation	0	0	0	19	0

*Tableau 12: Personnels IATOSS, par type d'établissement, en activité et affectés au 01/12/2011*

### 6.3 Les personnels du second degré, secteur privé

Corps	Collège	Lycée	LP	Supérieur
<b>Personnel 2<sup>nd</sup> degré, privé</b>	<b>1106</b>	<b>725</b>	<b>332</b>	<b>34</b>
adjoint d'enseignement	79	30	12	0
bénéficiaire de l'obligation d'emploi	0	0	0	1
chargé d'enseignement d'éducation physique et sportive	1	0	0	0
maître auxiliaire	220	98	77	9
professeur agrégé	11	52	0	2
professeur certifié	654	527	18	22
professeur d'éducation physique et sportive	106	16	14	0
professeur de lycée professionnel	3	2	210	0
professeur des écoles	31	0	0	0
professeur des lycées professionnels	0	0	1	0
professeur éducation physique et sportive	1	0	0	0

*Tableau 13: Personnels du second degré privé, par type d'établissement, en activité et affectés au 01/12/2011*

## 7 Effectifs par type de personnels et fonctions exercées

Pour un même corps d'appartenance, des fonctions différentes existent. Par exemple, un enseignant peut avoir une fonction autre que l'enseignement. Ainsi, la répartition des effectifs par fonction offre une approche complémentaire à celle adoptée par corps.

### 7.1 Les personnels du premier degré, secteur public

Dans le premier degré public, 78% des personnels ont comme fonction « enseignement » (Tableau 14). Parmi les assistants d'éducation exerçant dans le premier degré, 60% sont auxiliaires de vie scolaire.

Fonction	Académie	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
<b>Personnel 1er degré public</b>	<b>6757</b>	<b>1769</b>	<b>820</b>	<b>1052</b>	<b>3116</b>
Accompagnement soutien et hors AIS	34	7	10	4	13
réadaptation	10	4	2	2	2
administration	1	0	1	0	0
assistant d'éducation	155	53	10	12	80
assistant d'éducation-auxiliaire de vie scolaire	235	50	22	43	120
Besoins éducatifs AIS hors classe	302	81	42	50	129
conseillers pédagogiques (31.92)	3	1	0	1	1
enseignement	5270	1414	628	811	2417
Intervenants extérieurs	19	3	3	11	2
inspection	33	6	5	5	17
mise à disposition avec remboursement	3	2	1	0	0
Pilotage et animation pédagogique	80	16	17	15	32
Remplacement	612	132	79	98	303

Tableau 14: Répartition par fonction, des personnels du premier degré public, titulaires et non titulaires, en activité et affectés au 01/12/2011

## 7.2 Les personnels du second degré, secteur public

Dans le second degré public, 74% des personnels ont comme fonction « enseignement » (Tableau 15).

Fonction	Académie	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
<b>Personnel 2<sup>nd</sup> degré public</b>	<b>9765</b>	<b>2588</b>	<b>1029</b>	<b>1352</b>	<b>4796</b>
réadaptation	17	1	1	1	14
administration	20	2	1	1	16
assistant d'éducation	1348	335	155	203	655
laboratoire	1	0	0	0	1
assistant étranger	120	28	15	19	58
assistant d'éducation-auxiliaire de vie scolaire	37	15	0	0	22
conseiller en formation continue	35	8	4	4	19
conseillers pédagogiques (31.92)	1	0	1	0	0
chef de travaux	51	16	6	7	22
direction	294	77	38	40	139
documentation	211	48	29	32	102
éducation	251	64	28	34	125
éducateur en internat	27	0	11	12	4
emplois particuliers - actions diverses	2	0	0	0	2
enseignement	7191	1964	726	983	3518
formation continue des adultes	13	3	3	3	4
coordination, organisation, animation de la MAFPEN	7	0	0	0	7
coordination insertion jeunes	4	0	0	0	4
inspection	38	2	1	1	34
orientation	97	25	10	12	50

Tableau 15: Répartition par fonction, des personnels du second degré public, titulaires et non titulaires, en activité et affectés au 01/12/2011

### 7.3 Les personnels IATOSS

Les personnels IATOSS sont majoritairement (65%) dans la filière administrative (Tableau 16).

Fonction	Académie	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
<b>personnels IATOSS</b>	<b>1746</b>	<b>360</b>	<b>191</b>	<b>225</b>	<b>970</b>
personnels administratifs	1142	229	132	153	628
personnels de laboratoire	159	41	14	19	85
personnels médico-sociaux	300	79	37	45	139
personnels ouvriers et de service	6	1	0	0	5
personnels techniques	139	10	8	8	113

Tableau 16: Répartition par filière, des personnels IATOSS, titulaires et non titulaires, en activité et affectés au 01/12/2011

### 7.4 Les personnels du premier degré, secteur privé

Dans le secteur privé, les enseignants se répartissent uniquement sur deux fonctions (Tableau 17). Le ratio « besoins éducatifs AIS hors classe »/ « enseignement » est plus faible dans le privé que dans le public.

Fonction	Académie	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
<b>1er degré privé</b>	<b>1006</b>	<b>137</b>	<b>96</b>	<b>408</b>	<b>365</b>
Besoins éducatifs AIS hors classe	38	4	1	11	22
enseignement	968	133	95	397	343

Tableau 17: Répartition par fonction, des personnels du premier degré privé, en activité et affectés au 01/12/2011

### 7.5 Les personnels du second degré, secteur privé

Trois fonctions caractérisent le second degré privé (Tableau 18). Relativement à la fonction enseignement, il y a proportionnellement plus de personnes documentalistes dans le second degré privé que dans le second degré public.

Fonction	Académie	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
<b>2<sup>nd</sup> degré privé</b>	<b>2197</b>	<b>324</b>	<b>219</b>	<b>716</b>	<b>938</b>
chef de travaux	6	1	0	3	2
documentation	78	12	10	27	29
enseignement	2113	311	209	686	907

Tableau 18: Répartition par fonction, des personnels du second degré privé, en activité et affectés au 01/12/2011

## 8 Les enseignants du second degré par discipline de poste

Dans cette section, seuls les enseignants affectés dans le second degré et ayant comme fonction enseignement sont pris en compte. Les disciplines de postes sont regroupées selon la nomenclature des pivots du système d'information EPP (Emploi-Postes-Personnels). La discipline « autres » regroupe les enseignants du premier degré affectés dans le second degré.

### 8.1 Secteur public

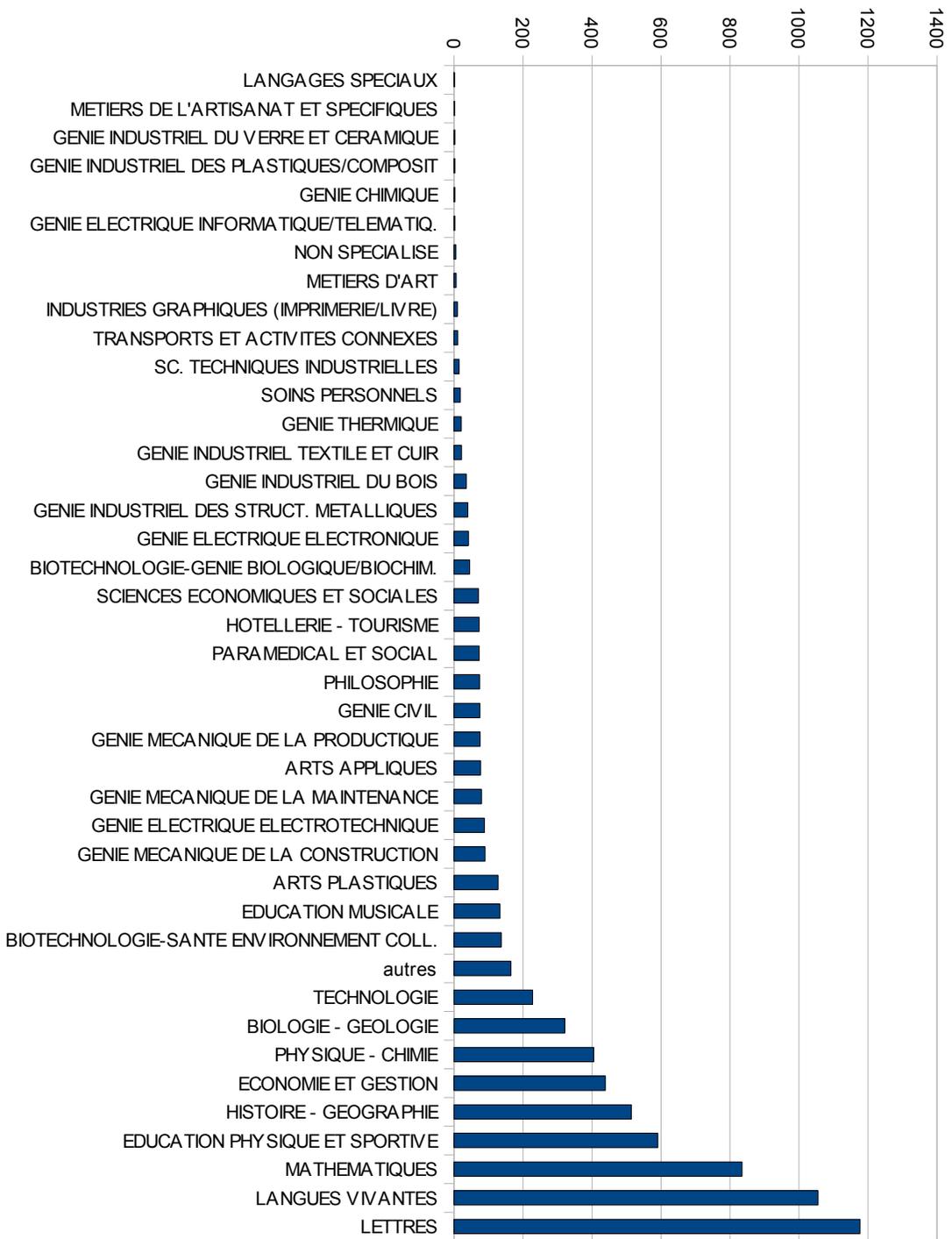
Les trois disciplines les plus représentées sont « lettres », « langues vivantes » et « mathématiques » (Tableau 19, Figure 4).

En moyenne, parmi les personnels ayant enseignement comme fonction, la proportion de contractuels ou de vacataires est de 6,7% (augmentation de 1,3 point en un an). La part de non titulaires varie selon les disciplines (Figure 5). Pour les trois disciplines les plus représentées (Lettres, langues vivantes et mathématiques), la proportion de non titulaires oscille entre 4,6 et 8,4%. Dans les disciplines technologiques ou professionnelles, les contractuels et vacataires représentent souvent plus de 10% des effectifs.

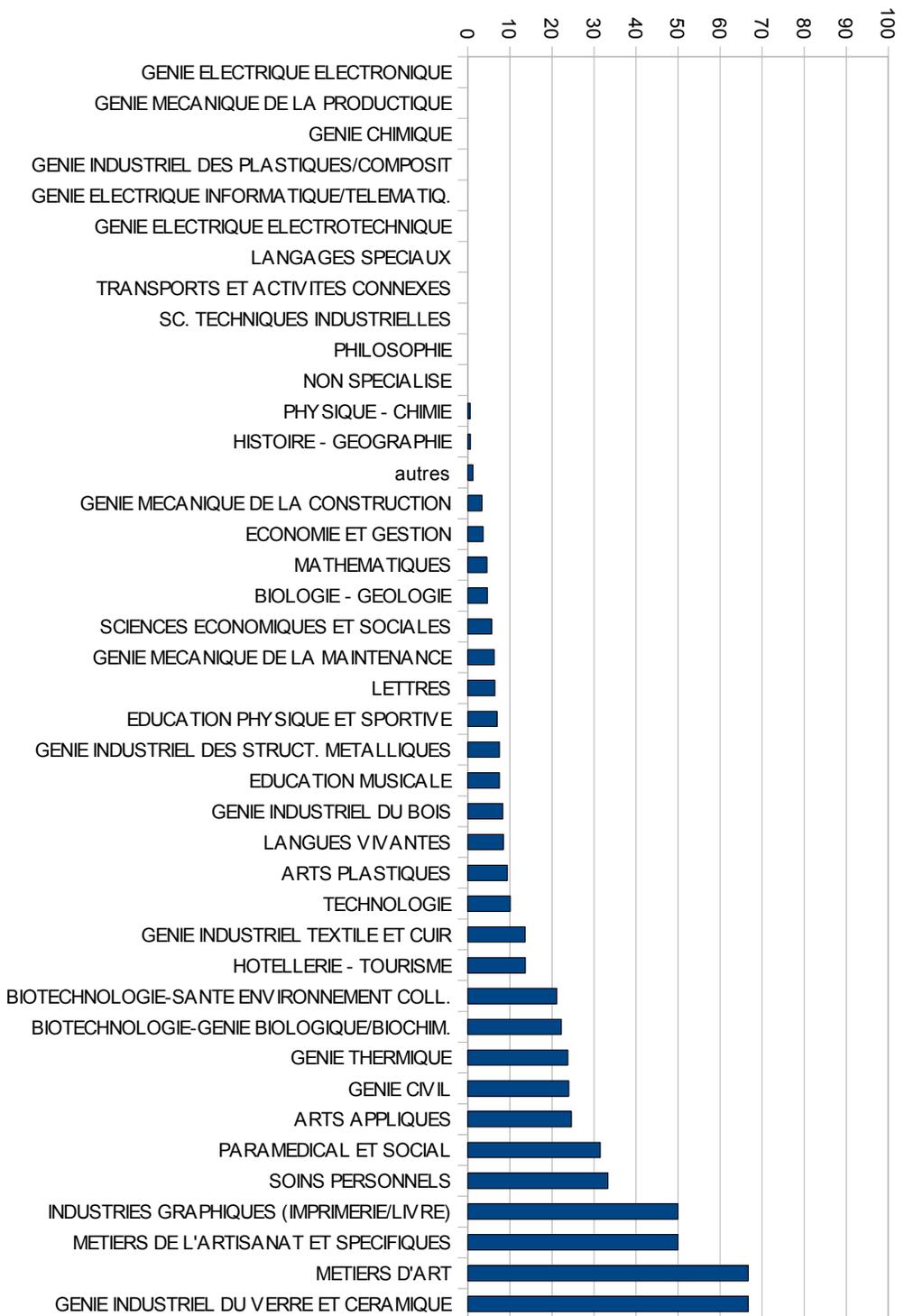
La part des enseignants affectés sur zone de remplacement varie également fortement selon les disciplines (Figure 6) (en moyenne 8,9%, baisse de 0,6 point en un an ; par exemple 4,3% en mathématiques et 9,7% en histoire-géographie).

Regroupement discipline de poste	Effectifs	Effectifs titulaires	Effectifs contractuels ou vacataire	Effectifs TZR	Nombre de titulaires 55 ans et plus	Nombre de titulaires 56 ans et plus	Nombre de titulaires 57 ans et plus	Nombre de titulaires 58 ans et plus	Nombre de titulaires 59 ans et plus	Nombre de titulaires 60 ans et plus
<b>Fonction enseignement</b>	<b>7191</b>	<b>6711</b>	<b>480</b>	<b>642</b>	<b>1129</b>	<b>955</b>	<b>814</b>	<b>638</b>	<b>451</b>	<b>244</b>
ARTS APPLIQUES	77	58	19	2	9	9	5	5	4	2
ARTS PLASTIQUES	128	116	12	9	18	15	12	6	3	2
BIOLOGIE - GEOLOGIE	321	306	15	30	57	55	45	41	27	15
BIOTECHNOLOGIE-GENIE BIOLOGIQUE/BIOCHIM.	45	35	10	1	4	2	2	1	1	1
BIOTECHNOLOGIE-SANTE ENVIRONNEMENT COLL.	137	108	29	3	25	18	16	8	4	1
ECONOMIE ET GESTION	439	423	16	58	91	80	69	53	40	20
EDUCATION MUSICALE	133	123	10	15	6	6	6	4	3	1
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	591	550	41	28	126	104	83	62	43	19
GENIE CHIMIQUE	3	3	0	1	0	0	0	0	0	0
GENIE CIVIL	75	57	18	4	13	8	8	5	4	1
GENIE ELECTRIQUE ELECTRONIQUE	42	42	0	13	5	5	5	2	2	2
GENIE ELECTRIQUE ELECTROTECHNIQUE	88	88	0	11	14	12	10	6	3	1
GENIE ELECTRIQUE INFORMATIQUE/TELEMATIQ.	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0
GENIE INDUSTRIEL DES PLASTIQUES/COMPOSIT	3	3	0	2	0	0	0	0	0	0
GENIE INDUSTRIEL DES STRUCT. METALLIQUES	40	37	3	0	8	7	7	5	3	1
GENIE INDUSTRIEL DU BOIS	36	33	3	3	8	7	7	7	5	2
GENIE INDUSTRIEL DU VERRE ET CERAMIQUE	3	1	2	0	0	0	0	0	0	0
GENIE INDUSTRIEL TEXTILE ET CUIR	22	19	3	3	6	4	4	2	1	1
GENIE MECANIQUE DE LA CONSTRUCTION	90	87	3	20	18	15	10	8	5	3
GENIE MECANIQUE DE LA MAINTENANCE	80	75	5	10	14	12	9	9	6	5
GENIE MECANIQUE DE LA PRODUCTIQUE	76	76	0	30	11	10	9	7	6	3
GENIE THERMIQUE	21	16	5	0	1	1	0	0	0	0
HISTOIRE - GEOGRAPHIE	514	511	3	50	63	54	48	42	32	14
HOTELLERIE - TOURISME	73	63	10	2	10	8	8	6	3	2
INDUSTRIES GRAPHIQUES (IMPRIMERIE/LIVRE)	10	5	5	1	3	3	3	1	1	1
LANGAGES SPECIAUX	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
LANGUES VIVANTES	1055	966	89	112	139	121	106	89	64	38
LETTRES	1177	1101	76	96	179	155	132	109	81	46
MATHEMATIQUES	835	797	38	36	137	112	97	72	47	24
METIERS D'ART	6	2	4	0	0	0	0	0	0	0
METIERS DE L'ARTISANAT ET SPECIFIQUES	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0
NON SPECIALISE	5	5	0	0	1	1	1	1	1	1
PARAMEDICAL ET SOCIAL	73	50	23	2	15	13	12	11	6	4
PHILOSOPHIE	74	74	0	14	15	13	12	10	9	7
PHYSIQUE - CHIMIE	405	403	2	66	48	42	36	31	22	14
SC. TECHNIQUES INDUSTRIELLES	15	15	0	0	7	6	6	5	4	2
SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	71	67	4	9	17	12	11	8	5	3
SOINS PERSONNELS	18	12	6	1	3	3	2	2	1	1
TECHNOLOGIE	228	205	23	9	43	32	27	17	12	6
TRANSPORTS ET ACTIVITES CONNEXES	11	11	0	1	1	1	0	0	0	0
autres	165	163	2	0	14	9	6	3	3	1

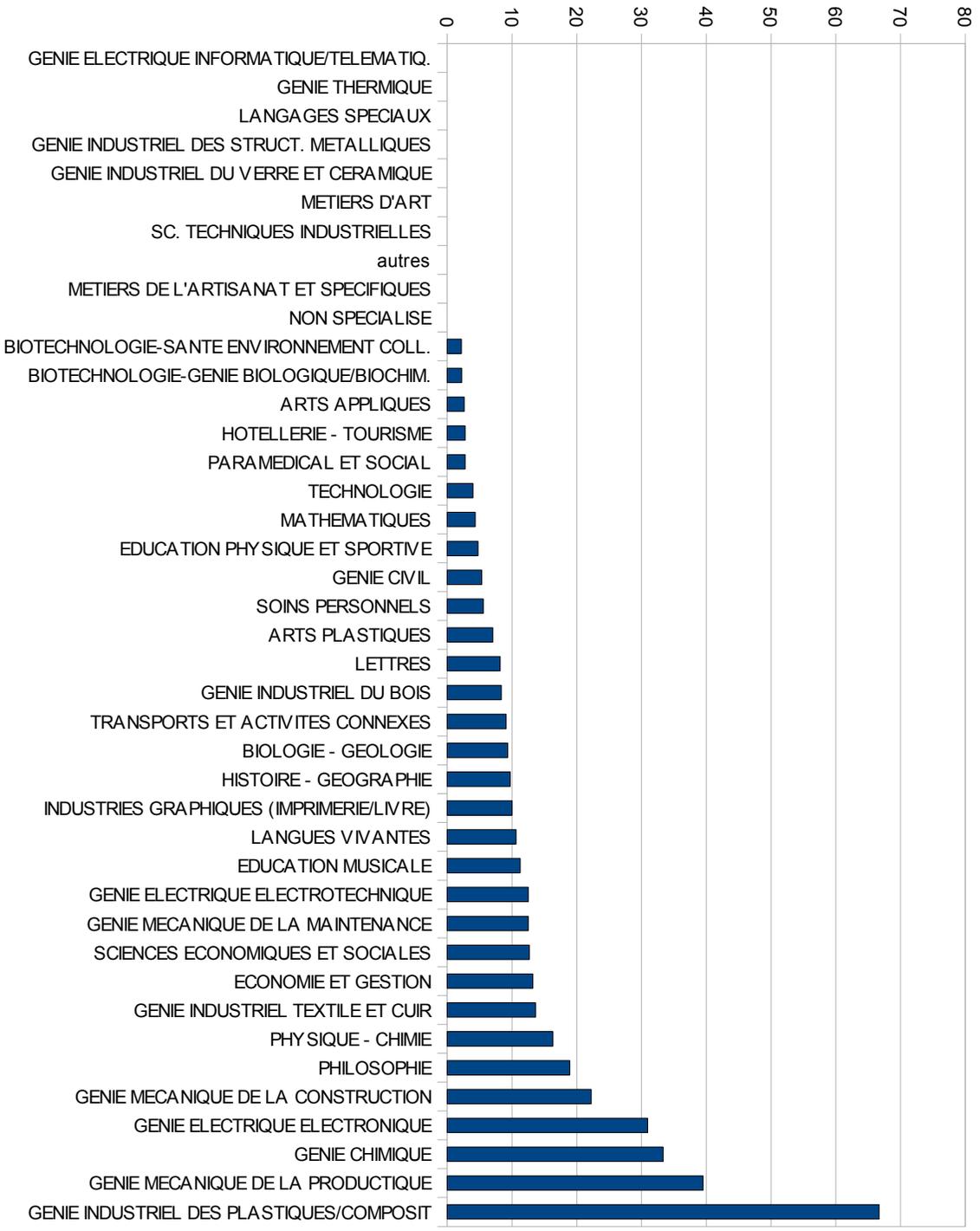
Tableau 19: Répartition par discipline de poste, des personnels du second degré public, ayant comme fonction enseignement, en activité et affectés au 01/12/2011



*Figure 4 : Répartition par discipline de poste, des personnels du second degré public, ayant comme fonction enseignement, en activité et affectés au 01/12/2011*



*Figure 5 : Proportion de non titulaires par discipline de poste, personnels du second degré public, ayant comme fonction enseignement, en activité et affectés au 01/12/2011*



*Figure 6 : Proportion d'affectation en zone de remplacement par discipline de poste, personnels du second degré public, ayant comme fonction enseignement, en activité et affectés au 01/12/2011*

## 8.2 Secteur privé

Contrairement au secteur public où la discipline la plus représentée est « lettres », les langues vivantes sont les disciplines où les enseignants sont les plus nombreux dans le privé (Tableau 20).

Regroupement discipline de poste	Effectifs	Nombre de 55 ans et plus	Nombre de 56 ans et plus	Nombre de 57 ans et plus	Nombre de 58 ans et plus	Nombre de 59 ans et plus	Nombre de 60 ans et plus
<b>Fonction enseignement, secteur privé</b>	<b>2112</b>	<b>481</b>	<b>403</b>	<b>330</b>	<b>269</b>	<b>187</b>	<b>116</b>
ARTS APPLIQUES	47	7	6	4	2	2	2
ARTS PLASTIQUES	48	6	5	3	3	3	2
BIOLOGIE - GEOLOGIE	107	26	24	18	16	12	7
BIOTECHNOLOGIE-GENIE BIOLOGIQUE/BIOCHIM.	7	2	2	1	1	1	0
BIOTECHNOLOGIE-SANTE ENVIRONNEMENT COLL.	31	4	3	3	3	1	1
ECONOMIE ET GESTION	173	46	37	29	23	19	11
EDUCATION MUSICALE	42	4	4	4	3	1	1
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	171	33	29	24	21	14	7
GENIE ELECTRIQUE ELECTRONIQUE	4	0	0	0	0	0	0
GENIE ELECTRIQUE ELECTROTECHNIQUE	29	6	6	6	3	3	1
GENIE INDUSTRIEL DES STRUCT. METALLIQUES	6	0	0	0	0	0	0
GENIE INDUSTRIEL DU BOIS	2	1	1	0	0	0	0
GENIE MECANIQUE DE LA CONSTRUCTION	19	1	1	1	1	1	0
GENIE MECANIQUE DE LA MAINTENANCE	3	0	0	0	0	0	0
GENIE MECANIQUE DE LA PRODUCTIQUE	9	1	1	1	1	0	0
GENIE THERMIQUE	2	0	0	0	0	0	0
HISTOIRE - GEOGRAPHIE	171	39	34	25	22	15	11
HOTELLERIE - TOURISME	15	7	4	2	2	0	0
LANGUES VIVANTES	344	78	61	56	45	32	17
LETTRES	331	87	74	62	49	36	25
MATHEMATIQUES	235	55	47	38	34	22	13
METIERS D'ART	1	0	0	0	0	0	0
NON SPECIALISE	37	23	20	20	14	12	9
PARAMEDICAL ET SOCIAL	36	7	7	4	4	3	2
PHILOSOPHIE	27	6	6	4	3	2	2
PHYSIQUE - CHIMIE	101	18	14	11	7	3	1
SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	30	8	7	6	6	3	2
SOINS PERSONNELS	12	3	3	3	3	1	1
TECHNOLOGIE	72	13	7	5	3	1	1

*Tableau 20: Répartition par discipline de poste, des personnels du second degré privé, ayant comme fonction enseignement, en activité et affectés au 01/12/2011*



collection

Notes Statistiques

thématique

Statistiques

titre

Les effectifs des personnels  
de l'académie  
Public et privé  
Année scolaire 2011/2012

conception, réalisation et diffusion

Division Statistique et Evaluation (DSE)  
dse@ac-clermont.fr

impression

Rectorat - 60 ex.

pour plus d'informations

<http://www.ac-clermont.fr/stat/>



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

